

# #1

oct. 2021



# La lettre d'info

## Maïchoise

Rue du Général De Gaulle  
25120 Maïche  
Tél. : 03 81 64 03 01  
🌐 [mairie-maiche.fr](http://mairie-maiche.fr)  
📍 Ville de Maïche

## ZOOM

sur

## Le futur groupe scolaire

### L'avenir de nos enfants se construit maintenant.

Le rendez-vous est pris pour une première rentrée en septembre 2023 dans ce qui sera le Cercle Scolaire La Franche-Montagne !

La cérémonie de pose de la première pierre a été l'occasion de dévoiler le nom du nouveau groupe scolaire à l'issue d'une consultation citoyenne qui a permis au Conseil municipal d'arrêter son choix: « Le cercle fait référence à la construction en forme de cercle, mais aussi à l'appartenance à un groupe de personnes ayant un intérêt commun, celui de l'éducation. Et puis la Franche-Montagne est l'appellation historique de notre territoire entre Doubs et Dessoubre depuis le Moyen Âge » a expliqué Monsieur le Maire Régis LIGIER à un auditoire qui a unanimement salué la pertinence de cette appellation.

C'est en effet un véritable modèle salué par Monsieur le Préfet, les élus, parlementaires et partenaires, tant l'inclusion est au cœur de ce projet: « Le souhait de la Ville de Maïche de regrouper ses écoles maternelles et élé-

mentaires ainsi que le SESSAD et l'IME, s'inscrit dans l'évolution de l'inclusion et constitue l'axe majeur du projet » a insisté le maire soulignant le travail important de concertation mené depuis des années avec l'ADAPEI mais aussi avec les enseignants et les élus municipaux pour définir les besoins.

Autre point remarquable, la part importante faite aux nouvelles technologies du numérique, des outils indispensables dont les écoliers pourront profiter pleinement dans leurs apprentissages. Sans oublier la prise en compte des normes environnementales pour que ce bâtiment soit également une référence en matière de développement durable.

Dans son allocution, Régis LIGIER a bien évidemment évoqué le coût du futur groupe scolaire: 10,5 millions d'euros. Un investissement conséquent mais incontestablement nécessaire auquel de nombreux partenaires financiers apportent leur aide dont l'État et le Département qui se sont déjà engagés à revoir leur participation à la hausse.

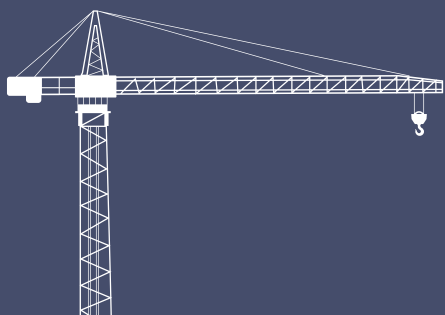


Régis LIGIER

**Montant global :**  
10 500 000 €uros TTC

**Récupération FCTVA :**  
1 800 000 €uros

**Subventions :**  
un peu plus de 3 000 000 €uros  
à l'heure actuelle.



## Octobre reprend sa couleur rose



Vous avez sans doute remarqué que le rose est revenu notamment pour éclairer les façades de la mairie. Une action symbolique pour marquer le soutien de la Ville à la lutte contre le cancer du sein et à l'indispensable sensibilisation des femmes sur cette question de santé publique.

Après une année blanche, Octobre Rose revient donc le mercredi 20 octobre à 20h, Place de la Rasse. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu s'inscrire au préalable, il sera encore possible de le faire sur le site dans la mesure des entrées encore disponibles. Tarif unique : 5 € (poncho offert) avec possibilité d'acheter des casquettes, et des tours de cou à 3 € pour soutenir les associations partenaires à qui seront reversés les bénéfices.

Le jour J, les participants, tout de rose vêtus, chemineront dans le quartier de la Batheuse où un parcours sera mis en place par les associations partenaires. En marchant ou en courant, l'essentiel est de participer. Cette manifestation permettra de découvrir le travail mené au quotidien par les associations présentes à savoir OncoDoubs, la Ligue contre le Cancer, Semons l'Espoir et Vivre comme avant. Sont aussi partenaires de l'événement : un Bracelet contre le cancer et Adeca.

La convivialité ne sera pas oubliée avec une zone buvette et soupe de pois.



Guillaume NICOD

## | Ça bouge dans le commerce local !



Saluons tout d'abord la nouvelle équipe dirigeante qui a pris collectivement en main la direction de l'association des commerçants Maïche En Vie et qui a déjà assuré l'organisation de deux braderies.

Ces animations concourent au dynamisme du centre-ville où de nouveaux professionnels se sont installés et où d'autres mouvements sont annoncés. Des projets existent et sont plus ou moins avancés et à chaque fois, la Ville de Maïche est présente et disponible pour apporter son soutien, notamment via une aide administrative et technique souvent bienvenue de la part des services municipaux.

Notons également que la Ville a décidé de prolonger la validité des bons d'achat offerts à Noël dernier pour redynamiser le commerce maïchois. Vous pourrez donc les utiliser jusqu'au 31 décembre prochain.

Par ailleurs, la finalisation imminente du Plan Local d'Urbanisme devrait également ouvrir de nouvelles perspectives en matière commerciale. La Ville continuera d'accompagner ce développement bénéfique pour notre territoire.



Véronique TATU

## En bref

### Maïche, commune adhérente au PNR



Cet ambitieux projet qui rassemble 94 communes réparties sur 6 communautés de communes a été patiemment co-construit pendant de longues années entre les collectivités et les différents partenaires. C'est dans ce même état d'esprit rassembleur et fédérateur que le Parc Naturel Régional du Doubs Horloger souhaite avancer pour apporter une plus-value à tous les acteurs du territoire, communes, associations, établissements scolaires, entreprises, etc. De beaux projets vont naître en faveur du tourisme, des paysages, du patrimoine, des savoir-faire, horlogers notamment, de la promotion des produits locaux, des filières agricoles ou sylvicoles...

Avant cela, un premier défi est à relever : faire prendre conscience de la chance qu'ont les habitants de vivre dans un tel cadre préservé et porteur d'avenir. Ce Parc a une réelle identité dont tous ici doivent être fiers. Il est important de se l'approprier pour mieux la défendre et la valoriser.

La Ville de Maïche adhère avec enthousiasme à ce PNR et saura y prendre toute sa place dans les années à venir.

## Un nouveau véhicule municipal

Vous l'avez peut-être aperçu dans les rues de la ville et vous le verrez de plus en plus souvent. Par cette initiative, Maïche poursuit son engagement pour la sauvegarde de l'environnement.



La Ville de Maïche a choisi de se doter de ce triporteur électrique, donc non-polluant, en remplacement d'un véhicule thermique. Il est utilisé par les services techniques pour collecter des déchets dans les corbeilles mais aussi pour les travaux en lien avec les espaces verts, qu'il s'agisse du désherbage, de la taille ou des plantations.

Rappelons que la Ville a déjà mis en place les actions suivantes : la démarche zéro phyto visant à diminuer l'utilisation des pesticides et à promouvoir les démarches naturelles dans l'espace public; l'équipement de la police municipale avec deux VTT pour limiter l'usage de la voiture; la prise de participation au sein de La Fruitière à Énergies qui mobilise localement des compétences humaines et financières pour assurer la transition énergétique; la mise en place d'une Charte Eco Citoyenne Responsable qui s'applique aux services de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence du Pôle Famille; l'obtention du label Eco-propre qui récompense les collectivités qui s'engagent à améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics de façon responsable.



Sandrine LEPEME

## Quel avenir pour le Parc du Château du Désert ?

Le Château du Désert, où se trouve aujourd'hui la bibliothèque municipale Louis-Pergaud et d'autres associations locales comme l'Harmonie de Maïche et MultiMédia 777, ainsi que des salles de réunions, est blotti dans un écrin de verdure qui a déjà évolué ces dernières années. Des bancs y sont présents pour se détendre, des jeux et des appareils de fitness en libre accès... Depuis peu, le grillage le séparant de la route a été supprimé, l'ouvrant un peu plus encore sur la ville.

Pour autant, des améliorations peuvent encore rendre ce site exceptionnel au cœur de notre ville plus attractif. Zones séparées pour diverses activités, mobilier urbain, accessibilité, cheminement, plantations... Des aménagements pourraient aussi permettre d'accueillir sur place des animations.

Les pistes de réflexion sont nombreuses avec la volonté affichée de concilier la tranquillité des uns et l'envie de bouger des autres. Des axes prioritaires seront prochainement définis mais il est d'ores et déjà envisagé que le cheminement depuis le centre-ville pourrait être facilité avec un accès possible depuis la cure en face de l'église.



Régis LIGIER

Infos

### Nouveaux habitants

Chaque année de nouveaux maïchois s'installent dans notre commune. Il est du devoir de la mairie de les accueillir et de les informer au mieux pour qu'ils abordent en toute sérénité leur nouvelle vie. La Ville de Maïche organisera à l'automne une cérémonie pour que M. le maire et les élus les rencontrent et leur remettent un ensemble de documents. Le guide officiel de la Ville en fera évidemment partie. Un livret de 24 pages qui a d'ores et déjà été distribué dans toutes les boîtes à lettres et qui sera un précieux allié pour leur installation.

Ce guide présente Maïche et ses nombreux atouts, les élus et les services de la mairie, les démarches et formalités administratives ou encore tout ce qu'il est important de savoir pour les plus jeunes comme pour les moins jeunes, vie associative locale... Un guide complet que tous conserveront sans aucun doute précieusement.

Un grand merci aux commerces et entreprises qui ont accepté de figurer dans ce guide permettant son financement en intégralité.



## Partageons l'espace public



La rue Gustave Courbet, située entre la rue des Combes et le parking de l'hypermarché, était déjà en sens unique. Elle le restera mais, après les travaux d'assainissement en cours, un nouvel aménagement va être mis en place: elle va en

effet devenir une voie partagée !

Concrètement, il s'agit d'une chaussée à voie centrale avec de part et d'autre des accotements matérialisés par une bande de peinture. Sur ces espaces de côté en revanche, les cyclistes et piétons pourront circuler dans un sens comme dans l'autre. Avec un tel dispositif, il est primordial de réduire la vitesse, d'être prudent et de respecter la place de chacun.

Pour la Ville de Maîche, c'est un premier pas important pour promouvoir les mobilités douces en leur donnant une vraie place dans l'espace public.



Jean-Michel FEUVRIER

## La parole aux élus

À toutes et tous,

Lors de l'installation du Conseil municipal en 2020, l'équipe minoritaire avait assuré vouloir être constructive. Dans cet esprit et suite à une de ses réflexions sur les logements vacants, nous lui avons proposé de conduire la commission en charge de ce sujet. Surprise... Nous avons essuyé un refus.

De la même façon, nous regrettons l'absence de ses membres à la pose de la 1<sup>re</sup> pierre du futur groupe scolaire. Serait-ce par contestation de ce projet reconnu par tous ? Être constructif doit s'inscrire dans un travail collaboratif d'apport d'idées qui viennent alimenter le travail de fond sur les dossiers.

C'est aussi dans cette perspective qu'ont été constitués les comités de quartier afin d'être à l'écoute des habitants pour améliorer notre cadre de vie. Plusieurs projets sont en préparation. Nous vous les ferons progressivement découvrir.

Nous ne pouvons pas toujours répondre à vos nombreuses sollicitations aussi vite que nous le souhaiterions. Néanmoins, nous avons à cœur de bien-faire pour le bien-être et le bien-vivre des Maîchoises et des Maîchois.

**Les représentants de la liste majoritaire  
« Maîche, le défi »**



## A vos agendas

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. Vous pouvez d'ores et déjà réserver les week-ends des 11-12 et 18-19 décembre... La Ville de Maîche et l'association des commerçants Maîche En Vie vous réservent un beau programme avec animations et convivialité.

Pendant cette période, les élus procéderont par ailleurs à la distribution des Colis de Noël aux anciens. Cette tournée devrait s'effectuer en calèche tirée par des Comtois (sauf les écarts).

Ces festivités se prolongeront en début d'année 2022 avec le retour de la cérémonie des vœux, un moment fort où toute la population pourra à nouveau se retrouver !

*Plus de détails sur ces différents événements arriveront dans les semaines à venir. À suivre sur le site Internet et la page Facebook de la Ville ainsi que dans la presse locale.*

Maîchoises, Maîchois,

La Ville de Maîche possède environ 55 km de voies communales et de chemins ruraux qu'il faut entretenir. Actuellement, l'enveloppe consacrée à la voirie est d'environ 300 000 € soit moins de 3 % du budget primitif.

Nous constatons depuis plusieurs années que l'état des chaussées et des trottoirs se détériore fortement. Pour le bien de toute la population, il nous semblerait judicieux de revoir à la hausse ce budget mais les finances de la commune le permettent-elles ?

Il faut être conscient qu'un défaut de maintenance dans un domaine aussi vital et utilisé par tous comme celui-ci est une dette qui ne dit pas son nom !

Dans les prochaines années, la mobilité douce sera de plus en plus présente dans notre quotidien. Dans le cadre du futur Schéma directeur mobilité douce du PNR Doubs Horloger, il serait opportun de réfléchir à un plan d'ensemble de chemins piétonniers et pistes cyclables utiles à tous, et en particulier aux plus jeunes.

Par exemple, lors de la rénovation de la rue des Combes, la réalisation d'une piste cyclable aurait été la bienvenue.

**Les représentants de la liste  
« Maîche à Venir »**